

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/0d2a791f-29ec-4a70-99f6-7277cdf5a550>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/0d2a791f-29ec-4a70-99f6-7277cdf5a550> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Ahmadi Rouzbahani Payam](#)

Date de soutenance : 12-07-2021

Directeur(s) de thèse : [Khairallah Georges](#) - [Chevreau Emmanuelle](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit Privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit romain, Droit musulman, Droit provincial, Tradition juridique proche-Oriental, Droit des obligations, Droit comparé, Diffusion normative, Transplantation juridique

**Mots-clés** :

- Obligations (droit romain)
- Obligations (droit islamique)
- Droit islamique - Sources

**Résumé** : La question du rôle du droit romain sur le développement du droit musulman invite à une étude historique des éléments qui ont évolué vers la constitution du droit musulman. Cette recherche historique qui utilise une méthode comparative, aborde plusieurs questions concernant la diffusion et la transplantation de la normativité. Le droit musulman est apparu à partir du VIIe siècle dans un environnement juridique proche-oriental qui disposait d'un ordre coutumier bien établi. La forme développée du droit musulman est représentative d'un grand pluralisme juridique, issu de la coexistence des différentes traditions. Cependant, les sources ne montrent pas la contribution directe des institutions du droit romain impérial dans le développement du droit musulman. En revanche, le droit musulman a pu absorber certaines institutions des systèmes juridiques voisins, dont le droit romain, par les diffusions et les transplantations indirectes. Cela explique le fait que le droit musulman reste comparable avec le droit romain sur le plan structurel et fonctionnel du droit matériel, par exemple dans certains aspects du droit des obligations. Ces ressemblances concernent les caractéristiques du droit romain dans sa phase préclassique et classique, plutôt que dans sa phase postclassique ; cela confirme que les éléments romains entrés dans le droit musulman se sont limités aux éléments diffusés par le biais du droit proche-oriental dans l'ordre normatif coutumier des Arabes préislamiques, servant comme la base du nouvel ordre juridique après l'avènement de l'Islam. Le droit musulman dans sa forme définitive reste cependant le résultat de l'effort intellectuel des juristes musulmans.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 

Identifiant : 2021PA020018

Type de ressource : Thèse

---